

Habitat 3160**Communautés de bryophytes et d'utriculaires des eaux dystrophes****Description de l'habitat**

Les plans d'eau dystrophes se rencontrent au sein des grands massifs tourbeux et sont fréquemment imbriqués dans d'autres habitats d'intérêt communautaire (tourbières, bas-marais, landes tourbeuses, plans d'eau oligo-mésotrophes). Leurs eaux sont très pauvres en éléments nutritifs et généralement colorées en brun par les acides humiques. Ils sont constitués de petites dépressions, de fosses d'extraction de tourbe, de mares, exceptionnellement de petits étangs. Ils peuvent éventuellement s'assécher en été. Leur végétation se différencie essentiellement en fonction de l'acidité de l'eau.

Espèces végétales typiques

Deux types de végétation peuvent être discernés selon la richesse en bases de l'eau : un type acide, essentiellement caractérisé par des sphaignes aquatiques et un type basique, caractérisé par des bryophytes fortement colorées en brun (« mousses brunes »). Ces bryophytes peuvent être accompagnées de quelques rares plantes supérieures, notamment d'utriculaires, petites espèces aquatiques « carnivores », ou du rubanier nain.

Répartition et statut

Les plans d'eau dystrophes et leurs végétations caractéristiques ne se rencontrent que dans les régions aux eaux naturellement pauvres, au milieu des tourbières et des marais. Ils sont connus des hauts-plateaux ardennais et en Lorraine (marais de la Haute-Semois). Il en subsiste ponctuellement ailleurs, notamment dans le bassin de la Haine.

Intérêt écologique

Les plans d'eau dystrophes constituent le milieu de vie de nombreuses espèces spécialisées, notamment de plusieurs espèces de libellules rares comme les leucorrhines douteuse et rubiconde, l'aeschna des joncs, l'aeschna subarctique, l'agrion hasté, la cordulie arctique.

Menaces

Les plans d'eau dystrophes figurent parmi les habitats les plus rares de Wallonie. La plupart sont inclus dans des sites protégés. Ils sont néanmoins menacés par l'eutrophisation généralisée de l'environnement (pluies acides, pluies azotées) ou par l'évolution naturelle du milieu (comblement par accumulation de tourbe et transformation de la végétation aquatique en végé-



© J.-L. Gathoye

tation terrestre). Localement, les petites pièces d'eau sont menacées par le boisement.

Objectifs de gestion

L'objectif de la gestion est de conserver les pièces d'eau qui abritent ces végétations et d'assurer les conditions propices à leur maintien ou à leur développement. Il peut donc s'avérer nécessaire de créer ou d'aménager de nouvelles pièces d'eau, là où les conditions écologiques sont favorables, notamment au sein des grandes zones tourbeuses dégradées.

Mesures

Il est essentiel de préserver la qualité de l'eau qui alimente les zones tourbeuses, en constituant des espaces tampons où tout emploi d'engrais, d'amendements, de pesticides, d'herbicides est proscrit. Pour être efficaces, ces mesures doivent concerner l'ensemble du bassin d'alimentation. L'éclaircissement optimal sera éventuellement obtenu par contrôle de la végétation ligneuse. Les pièces d'eau colmatées seront éventuellement détournées. Il s'agit d'opérations nécessitant une technicité importante qui doivent en outre prendre en compte l'intérêt des habitats adjacents. Dans les zones en restauration, la création de nouvelles mares permet la reconstitution de l'habitat et sa colonisation par les espèces spécialisées de la flore et de la faune.

ÉDITÉ PAR LA DGRNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

